

BANDE À DÉTACHER
POUR CONSERVER LE JUSTIFICATIF DU PAIEMENT

				DATE	
				CARTE DE PAIEMENT	
IMMATRICULATION	DÉPT.	ARRT.	SERVICE	JOUR	MOIS

CECI N'EST PAS UNE AMENDE

	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CAS PIÉTON	4 €	7 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 1	11 €	33 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 2	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4	135 €	375 €

	AMENDE FORFAITAIRE MINORÉE	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CAS N° 2 ^{bis}	22 €	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3 ^{bis}	45 €	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4 ^{bis}	90 €	135 €	375 €

NE TENTEZ PAS LES VOLEURS
la négligence peut coûter cher

les cas 2^{bis}, 3^{bis} et 4^{bis} ne s'appliquent qu'aux contraventions au code de la route à l'exception de celles relatives au stationnement.

CAS A LA PROCÉDURE DE L'AMENDE FORFAITAIRE N'EST PAS APPLICABLE À LA CONTRAVENTION RELEVÉE, VOUS FEREZ L'OBJET DE POURSUITES JUDICIAIRES ULTÉRIEURES, À L'INITIATIVE DU MINISTÈRE PUBLIC.

(1) Pour information : à défaut de paiement dans les 45 jours, vous recevrez une amende forfaitaire *majorée* du montant indiqué ci-dessus.

PAIEMENT OU CONTESTATION
VOIR INSTRUCTIONS AU VERSO



CHARENTE-MARITIME
En cas de signalement
ou d'urgence contactez :

**La Gendarmerie ou le
Commissariat de Police
le plus proche
ou composez le 17**



Ne pas jeter sur la voie publique

- *Ne pas garer, si possible, votre véhicule dans les endroits isolés ou obscurs.
 - *Ne jamais laisser les clés sur le contact.
 - *Ne pas tenter le voleur en laissant des objets ou documents visibles dans votre véhicule (autoradio, caméscope, appareil photo, support GPS, ordinateur portable...).
 - *Eviter de déposer dans la boîte à gants tout objet ou document de valeur (chéquier, carte bancaire, papiers d'identité ou un jeu de clés du véhicule ou du domicile).
 - *Fermez les vitres de votre véhicule et verrouillez systématiquement les portières et le coffre.
-
- *Aparcar el coche en un lugar desde donde se pueda ver.
 - *No dejar el coche abierto. Cerrarlo activando la alarma.
 - *No dejar objetos valiosos visibles (caméra de fotos, videocámara, GPS y su soporte, el autoradio extraíble, ordenador portátil, et cetera...)
 - *No dejar objetos de valor en la guantera (talonario, tarjeta de crédito, documentación personal, llaves del coche y del domicilio)
 - *Dejar las ventanillas y el maletero cerrados
-
- *If possible avoid parking in isolated or badly lit places
 - *At no time leave the keys in the ignition
 - *Do not leave valuables on display (radios, cameras, camcorders, laptops or GPS support)
 - *Avoid leaving any valuables in the glove compartment (objects or documents such as cheque books, credit cards, passports or other identity papers)
 - *When leaving your car be sure all doors are locked and windows closed
-
- *Wenn möglich nicht in abgelegenen oder schlecht beleuchteten Orten parken.
 - *Die Schlüssel nicht stecken lassen !
 - *Lassen Sie keine Gegenstände oder Dokumente in Ihrem Fahrzeug sichtbar (z.B. Radio, Camcorder, Fotoapparat, GPS-Träger, Laptop...)
 - *Lassen Sie keine Wertsachen oder wichtige Dokumente im Handschuhfach (Kreditkarten, Personalausweise, Fahrzeug- oder Wohnungsschlüssel)!
 - *Schliessen Sie die Fenster Ihres Autos und verriegeln Sie den Kofferraum und die Türen !